



Conditions de circulation sur le réseau routier départemental jusqu'au mardi 8 mars 2022

Amiens, le mardi 1^{er} mars 2022

Secteur Picardie Maritime

RD 12 hors agglomération de Argoules.

Travaux de mise en place de fourreaux pour la fibre optique terminés le **25 février 2022**.

RD 82E hors agglomération de Caours et Drucat.

Travaux d'élagage et de déblaiements d'arbres suite aux tempêtes EUNICE et FRANKLIN terminés le **28 février 2022**.

RD 928 hors agglomération de Abbeville.

Travaux de dépose de candélabres prévus du **14 février au 4 mars 2022**.

Circulation restreinte par alternat manuel K10 de 8h à 18h.

Limitation de vitesse à 50 km/h de 8h à 18h.

RD 928 en et hors agglomération de Martainneville et Saint-Maxent.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 190 en et hors agglomération de Martainneville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **04 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 936 hors agglomération de Ramburelles.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 22 hors agglomération de Maisnières.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 22 hors agglomération de Tilloy-Florville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 32 hors agglomération de Rue, Bernay-en-Ponthieu et Forest-Montiers.

Travaux de préparation de terrain pour des plantations de haies et d'arbres prévus jusqu'au **21 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 86 et RD 22 en et hors agglomération de Toeuflès.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre optique prévus du **28 février au 1^{er} avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

RD928 en agglomération de Abbeville.

Travaux d'aménagement de la véloroute prévus jusqu'au **10 avril 2022**.

Mise en sens unique de la circulation du boulevard de la Portelette dans le sens de la Gare vers le Pont de la Femme Nue.

Déviations mise en place :

- pour les véhicules de moins de 3,9m et de moins de 3,5t en intramuros,
- pour les véhicules de plus de 3,9m et de plus de 3,5t par les RD 928, RD3, RD 925 et l'autoroute A28 et intramuros.

RD 3 hors agglomération de Mareuil-Caubert et Abbeville

Pose temporaire d'un barrage amphibien sur accotement prévue jusqu'au **15 avril 2022**.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

RD 928 en et hors agglomération de Bouttencourt et Bouillancourt-en-Séry.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre optique prévus du **28 février au 6 mai 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end et jours fériés.

RD 925 en agglomération de Valines.

Travaux d'assainissement des eaux usées prévus jusqu'au **13 mai 2022**.

Circulation interdite sauf riverains.

Déviations mise en place dans les deux sens par l'A28 et la RD29.

RD 18 hors agglomération de Hornoy-le-Bourg

Travaux d'installation de poste source pour raccordement d'éoliennes jusqu'au **10 novembre 2022**.

Limitation de vitesse à 50km/h.

RD 216 en agglomération de Longpré-Les-Corps-Saints.

Travaux de remplacement de réseau d'eaux usées du **23 août 2021 jusqu'à la fin des travaux**.

Circulation interdite.

Déviations mise en place par les RD 3, RD 901 et RD 53 via les communes de Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Sorel, Airaines, Bettencourt-Rivière et Wanel.

Secteur Grand Amiénois

RD 934G hors agglomération de Thennes, Domart-sur-la-Luce et Démuin.

Travaux de carottage de la chaussée terminés le **24 février 2022**.

RD 475 hors agglomération de Rumigny.

Travaux de maintenance sur le réseau d'eau potable terminés le **25 février 2022.**

RD 69 hors agglomération de Soues et Hangest-sur-Somme.

Organisation d'une battue de sangliers prévue le **2 mars 2022.**

Circulation interrompue au droit l'événement de 9h00 à 17h00.

Déviations mises en place par les RD 3, RD 95 et RD 936 via les communes de Hangest-sur-Somme, Crouy-Saint-Pierre et Soues.

RD 193 hors agglomération de Ailly-sur-Noye.

Travaux de mise en place de réseau électrique pour le compte d'Enedis prévus jusqu'au **4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 934 hors agglomération de Boves.

Travaux d'installation de boucles de comptages prévus du **7 au 11 mars 2022.**

Circulation neutralisée sur la voie de gauche ou de droite en fonction de l'avancée des travaux.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 901 en agglomération de Equennes-Eramecourt.

Travaux de branchement aéro-souterrain prévus jusqu'au **18 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 1 hors agglomération de Camon et Lamotte-Brebière.

Travaux de plantations de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 919 hors agglomération de Hescamps.

Travaux de plantation de haies sur accotement prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux, Aubigny, Cachy et Blangy-Tronville.

Travaux de mise en place de réseau fibre optique prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h30 à 17h30, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 185 en agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Mise en place d'un périmètre de sécurité aux abords d'un habitat en péril prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores sur une seule voie.

Stationnement interdit au droit des travaux.

RD 1001 hors agglomération de Saint-Saufieu, Oresmaux et Essertaux.

Travaux de plantations de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 9h00 à 17h00, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux et Lamotte-Warfusée.

Travaux de plantation de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit sur la chaussée et sur les dépendances vertes.

RD 341 et 141 hors agglomération de Croixrault, Bougainville, Bussy-lès-Poix, Fresnoy-au-Val et Saint-Aubin-Montenoy.

Travaux de terrassement pour l'enfouissement de réseau HTA prévus jusqu'au **8 avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 8 hors agglomération de Conty.

Travaux de réalisation d'une infrastructure télécom prévus du **28 février au 29 avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 57, RD 191 et RD 97 hors agglomération de Flixecourt, Bourdon, Amiens, Argoeuves et Saint-Sauveur.

Travaux de tirage et de raccordement de la fibre optique prévus du **28 février au 29 avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 167 et RD 1 hors agglomération de Aubigny et Blangy-Tronville.

Travaux de création d'un giratoire et d'une voie de desserte à l'usine Nestlé-Purina prévus du **28 février au 29 avril 2022**.

Circulation interdite sur la RD 167.

Déviations mises en place par les RD 23, 1029, 167 et 1 via les communes de Villers-Bretonneux, Aubigny, Cachy et Blangy-Tronville.

Circulation restreinte sur la RD 1 par signaux tricolores de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h **sur la RD 1.**

RD 1 hors agglomération de Daours et Bussy-Lès-Daours.

Travaux de mise en place de réseau de télécommunication prévus du **28 février au 06 mai 2022**.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit sur l'accotement et sur la chaussée.

RD 141 hors agglomération de Poix-de-Picardie et Croixrault.

Travaux de pose de fourreaux télécom prévus du **14 mars au 27 mai 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 1 et 176 en agglomération de Thièvres.

Travaux de renouvellement de branchements et d'aménagement de compteurs sectoriels prévus jusqu'au **31 mai 2022**.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Circulation restreinte par signaux tricolores, par panneaux de type B15-C18 ou par piquets K10 à l'avancement du chantier.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 216 hors agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Travaux de création d'une aire de stockage de céréales prévus jusqu'au **15 juillet 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 156 hors agglomération de Saint-Aubin-Montenoy et Thieulloy-l'Abbaye.

Travaux d'aménagement du parc éolien prévus jusqu'au **7 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 141 hors agglomération de Bougainville.

Travaux d'installation de plates-formes pour éoliennes prévus jusqu'au **30 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 191 en agglomération de Saint-Sauveur.

Travaux de reprise de chaussée après bordurage prévus du **14 février 2022 jusqu'à la fin des travaux.**

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 1001, 49 et 191 via les communes de La Chaussée-Tirancourt et Saint-Sauveur.

Secteur Santerre Haute Somme

RD 197 hors agglomération de Cappy et Suzanne

Travaux d'abattage d'arbres en domaine privé terminés le **25 février 2022.**

RD 917 hors agglomération de Nurlu.

Travaux d'élagage terminés le **25 février 2022.**

RD 15 et 45 hors agglomération de Morchain et Saint-Christ-Briost.

Travaux d'accès au parc éoliens pays Neslois terminés le **25 février 2022.**

RD 129 en agglomération de Mailly-Maillet.

Mise en sécurité, suite aux dégâts provoqués par la tempête EUNICE sur la toiture de l'Église Saint Pierre, terminée le **27 février 2022.**

RD 483 hors agglomération de Hargicourt.

Travaux de raccordement du parc éolien du bois de la Hayette pour le compte d'Enedis, prévus jusqu'au **4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 4151 hors agglomération de Grandcourt.

Travaux d'enlèvement de grumes de bois prévus du **28 février au 11 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 937 hors agglomération de Doingt.

Travaux de remise en conformité des glissières de sécurité prolongés jusqu'au **11 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 54 hors agglomération de Andechy et Villers-Lès-Roye.

Travaux d'extension du réseau gaz de GRDF prévus jusqu'au **18 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 50 en agglomération de Beaumont-Hamel.

Travaux d'assainissement de la salle d'activité de Hamel prévus du **14 au 31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores ou alternat manuel.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Stationnement interdit.

RD 160 hors agglomération de Andechy, Erches et Guerbigny.

Travaux d'extension du réseau gaz de GRDF prévus du **7 mars au 1^{er} avril 2022.**

- **de 8h à 18h :**

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 54 et 329 via les communes de Erches, Andechy et Guerbigny.

- **de 18h à 8h :**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 186 hors agglomération de Esmery-Hallon.

Sécurisation d'une zone de talus déstabilisée, prévus jusqu'au **1^{er} avril 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

Circulation des véhicules de plus de 7.5 tonnes est interdite.

RD 20 hors agglomération de Oivillers-la-Boisselle.

Travaux de réhabilitation de canalisation de gaz prévus du **14 mars au 10 avril 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 64 en agglomération de Méaulte.

Organisation de la manifestation sportive intitulée « 4 jours de Dunkerque » prévue le **5 mai 2022.**

Circulation interdite lors du passage de la course.

Stationnement interdit.

RD 35 hors agglomération de Misery.

Travaux d'aménagement pour le parc éolien du Pays Neslois, prévus jusqu'au **6 décembre 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement interdit.

La plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route à l'approche de ces chantiers, en adaptant notamment leur vitesse.

En rouge : les travaux récemment terminés.

En bleu : les informations nouvelles par rapport au communiqué de presse de la semaine précédente.

Informations consultables sur le site : <https://inforoute.somme.fr>

- L'application mobile "**Somme en poche**" est à la disposition des usagers. Elle permet de rester informé sur les chantiers routiers en cours mais également de signaler les anomalies repérées sur les routes départementales (nid de poule, panneau accidenté, glissière de sécurité détériorée...). "**Somme en poche**" est téléchargeable sur Apple Store et Google Play.

- La campagne de viabilité hivernale a débuté le 29 octobre 2021. Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence lors du croisement des engins de service hivernale (ESH) :

- En référence à l'article R413-11 du Code de la route : la vitesse maximale autorisée en intervention est fixée à 50 km/h.
- En référence à l'article R414-17 du Code de la route : le dépassement de ces véhicules est interdit lorsque ceux-ci sont en action (feux à éclat bleu allumé).

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](https://www.somme.fr/presse)

